

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 73 - 718-122

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 22/01/2018.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable

Avis défavorable

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:19:55

### *Le tableau de répartition des IMP*

M. le proviseur porte à la connaissance du C.A que la dotation en IMP est la même que celle de l'année précédente et que sa répartition sur différentes missions est reconduite.

Coordination de disciplines dont labos	8
Culture	1.5
Numérique	1.5
Tutorat	2.25
Décrochage	0.5
Site informatique	0.75
Vie lycéenne	0.5
Prépa concours	0.5
Projets	2.5
Total	18

Le tableau de répartition des IMP est soumis à l'avis des membres du Conseil d'Administration.

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 74 - 1718-123

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 11/06/2018

- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 22/02/2018

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur**

Modifications

Oui     Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui            Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                    18

Pour :                                        18

Contre :                                    0

Abstentions :                            0

Blancs :                                    0

Nuls :                                        0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:19:58

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 71 - 1718 - 124  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Convention d'occupation de locaux scolaires pour l'année 2018/2019 d'une durée d'un an renouvelables expressément pour une égale période

\* à titre gratuit :

- Amicale des personnels
- Amicale des anciens élèves du Lycée Carnot
- Association sportive du Lycée Carnot
- Association des élèves de BTS TC
- Association des élèves de BTS CGO
- Association des parents d'élèves
- Maison des Lycéens
- Association Judo Club bruaysien

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:19:49

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 69-1718-125

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrats et des conventions pour 2019 reconduction selon la liste jointe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:19:42

LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS

CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE VERIFICATION 2018 - 2019

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
ACI	Monte charge cuisine	691,72	830,06	an	830,06€ en 2016	Contrat du 01/04/14 au 31/03/15 (2 visites / an)- Renouvelable par tacite reconduction chq année	
ALEO INDUSTRIE	Entretien du matériel sportif	325,00	390,00	an	390,00 €	Contrat d'un an a/c du 07/07/14 renouvelable par reconduction expresse	
APAVE	Contrôle appareil de lavage, manutention, machines et équipement divers en section Indus	290,00	348,00	an	348,00 €	Nouveau contrat (qui annule le précédent) d'une durée de 12 mois à compter du 17/10/2016-prolongation possible de 12 mois à chaque date anniversaire sur demande du souscripteur-Révision de prix suivant formule à compter du 11/10/2017	
APAVE	Vérification périodique de ligne de vie	257,00	308,40	an	308,40 €	12 mois à compter de la date de signature reconduction expresse sur 3 ans. Pas de clause de révision annuelle de prix	
BES	Groupe électrogène	1110,00	1332,00	an	1332,00€ en 2016	Contrat annuel - Avenant de reconduction chq année	
DYNUX	Maintenance du logiciel Antirade	58,33	70,00	an	70,00€ en 2017	Contrat pour un an à/c du 24/04/2014 - prix révisé chq année selon formule	60,00 TTC en 2016
SSI / EIFFAGE ENERGIE	Maintenance incendie			an	9180,00 en 2017	Contrat établi en 2016 pour un an - Reconduction express 2 fois par période de un an	7280€ HT contrat de base + 700€ HT mesure désenfumage + 1200€ HT portes coupe-feu
ISS	Maintenance annuelle des colonnes sèches	550,00	660,00	an	660,00 en 2018	A compter du 15/06/2018 reconduction expresse sur 3 ans.- pas de clause de révision annuelle de prix	
GENERFEU	Tubes rayonnants					<b>Contrat résilié le 15/09/14 à/c du 31/12/2014</b>	Prestation réalisée par l'EMOP de CARVIN
HORIS	Vérification installations cuisine - Maintenance préventive sur le matériel de cuisson ou de remise en température			an	1611,52€ en 2016	Contrat d'1 an à compter du 07/11/2014 renouvelable par reconduction expresse - Prix révisé selon formule chaque année	
IA NORD	Adhésion et contrat de maintenance au logiciel WEBGEREST GPAO	455,00	546,00	an		Contrat au 15/06/2018 - Contrat annuel révisable annuellement avec une hausse max de 3%-Reconduction express	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBIET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
IA NORD	Maintenance logiciels	300,00	360,00	an	360,00 €	Contrat conclu le 01/01/2012 pour un an - renouvelable par reconduction expresse d'année en année-Modifié le 01/01/2017	150€ HTwinta +150€ HT wincz
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES	Contrôles bactériologiques			an		<b>Résiliation du contrat au 31/12/2016</b>	
MAIF	Contrat d'établissement	6000,00	7200,00	an	7200,00 en 2017	Prix selon nb élèves, nb journées stagiaires, CUI...	6445,26 TTC en 2016
MED ECONOR	Déchets d'infirmérie	87,04	104,44	an	104,44€ en 2017	Contrat pour un an à/c du contrat signé le 12/09/2000 renouvelable par tacite reconduction - prix revu chq année par Med Econor - Avenant du 04/02/15 Forfait de 4 collectes avec 4 cartons de 25L + 1,20 Euros TTC par emballage non identifié + avenant au 11/02/2015	
HYDRA LS	Disconnecteurs	985,00	1182,00	an	1 182,00 €	Contrat à compter du 08/11/2016 pour 5 ans / 1 visite par an	140,00€ en 2016
HYDRA LS	Adoucisseurs					Contrat à compter du 08/11/2016 pour 5 ans / 2 visites par an	900,00€ en 2016
	Location copieur E-studio256 SE TOSHIBA (Salle des professeurs ens général)	95,07	114,08	trimestre	456,32 €	Contrat pour 4 ans du 21/02/2014 au 20/02/2018 - coût copie de 0,00514 HT pour volume de 45000/trimestre soit 231,30€ HT	
	Location copieur E-studio 3555CSE TOSHIBA Couleur(Direction) et N/B	257,55	309,07	trimestre	1 236,28 €	Contrat pour 4 ans du 21/02/2014 au 20/02/2018 - coût copie couleur de 0,03563 HT pour volume de 6000/trimestre et 0,00401HT N/B pour volume de 20000/trimestre soit un coût de 294,01€ HT	
	Location copieur E-studio 4555CSE TOSHIBA couleur (reprographie 1er étage) et N/B	338,84	406,61	trimestre	1 626,44 €	Contrat pour 4 ans du 26/02/2014 au 25/02/2018 - coût copie couleur de 0,03312 HT pour volume de 12000/trimestre et 0,00373€ HT N/B pour un volume de 35000/trimestre soit un coût de 527,99€ HT	
	Location copieur D110 XEROX (reprographie 1er étage) N/B	1121,90	1346,28	trimestre	5 385,12 €	Contrat pour 4 ans du 01/03/2015 au 28/02/2019 - 0,00326€ HT N/B pour un volume de 234000/trimestre soit un coût de 762,84€ HT	

UGAP

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
(matériel en location)							
	Location copieur E-studio 3055C-B-3 TOSHIBA (Intendance)	197,77	237,32	trimestre	949,30 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie couleur de 0,03453€ HT pour un volume de 3000/trimestre et 0,00368€ HT N/B pour un volume de 12000/trimestre soit un coût de 147,75€ HT	
	Location copieur E-studio 257 TOSHIBA - Noir et blanc (CPE)	85,17	102,20	trimestre	408,82 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie de 0,00368€ HT pour un volume de 14000/trimestre soit un coût de 51,52€ HT	
	Location copieur E-studio 357 TOSHIBA Noir et blanc (Salle prof tertiaire)	125,47	150,56	trimestre	602,26 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019- coût copie de 0,00357 pour un volume de 15000/trimestre soit un coût de 53,55€HT	
	Location copieur E-studio 3055C-B-1 TOSHIBA Noir et blanc (salle des profs techniques)	160,61	192,73	trimestre	770,93 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie couleur de 0,03453€ HT pour un volume de 10000/trimestre et 0,00368€ HT N/B pour un volume de 14000/trimestre soit un coût de 396,82€ HT	
	Location copieur E-studio4508A TOSHIBA (Salle des professeurs ens général)	143,24	171,89	trimestre	687,56 €	Contrat pour 4 ans du 01/03/2018 au 28/02/2022 - coût copie N/B de 0,00267 HT pour un volume de 45000/trimestre soit 120,28€ HT/trim. Loyer + coût copie = 1264,88€TTC/an	
	Location copieur E-studio 4505AC TOSHIBA Couleur(Direction) et N/B	239,07	286,88	trimestre	1 147,52 €	Contrat pour 4 ans du 01/03/18 au 28/02/2022 - coût copie couleur de 0,02506 HT pour un volume de 8000/trimestre et 0,00267HT N/B pour un volume de 35000/trimestre soit un coût copie de 294,01€ HT/trim. Loyer + coût copie N/B & couleur = 2 558,78€TTC/an	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
	Location copieur E-studio 5506AC TOSHIBA couleur (reprographie 1er étage) et N/B	337,26	404,71	trimestre	1 618,84 €	Contrat pour 4 ans du 01/03/2018 au 28/02/2022 - coût copie couleur de 0,02339 HT pour volume de 8000/trimestre et 0,00251€ HT N/B pour un volume de 60000/trimestre soit un coût copie de 337,44€ HT/trim. Loyer + coût copie N/B & couleur = 3239,42€TTC/an	
THYSSENKRUPP	Ascenseurs					<b>Contrat de maintenance résilié au 15/12/2013 car prise en charge par la Région. Prestation réalisée par OTIS</b>	
TURBOSELF	Maintenance matériel et logiciels	1833,33	2200,00	an	2 516,83 €	Contrat pour 12 mois calendaires a/c du 01/01/2013 reconductible par période de 12 mois, 2 fois maximum - tarifs révisables au début de chq année civile selon formule. Extension de la maintenance au 29/06/2015 pour les bornes de réservation	
VALMI	Dératisation	1197,00	1197,00	an	1 436,40 €	Contrat signé au 1er janvier 2016-Prix ferme pour 2016-2017-2018	2,75€HT/extincteur+15€ de frais déplacement (286 extincteurs)
ISS-STOPFLAM	Maintenance des extincteurs				961,80 €	Prix ferme sur 3 ans 2016-2017-2018 - Reconduction expresse 2 fois- le contrat ne peut excéder 3 ans	65€/deplacmt pour ouverture. Au dela de 30 mn de présence 26,50€/h/pers. Hors nuit, dimanche et jour férié. Ronde sécurité juillet/Aout 37€/ronde. Garde clés ou code 20€/mois. Le tout HT.
SERIS-GROUP	Astreinte et Gardiennage pendant les périodes de fermeture de l'établissement					Durée 1 an renouvelable par reconduction expresse 2 fois 2017-2018-2019	
VALOUTIL	Compresseur			an		Contrat durée de 2 ans a/c du 12/12/2006 reconductible d'un commun accord d'année en année - prix révisé selon formule	Pas de prestation depuis 2013

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

Fournisseur	Objet	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
<b>GROUPEMENTS DE COMMANDES OU DE SERVICES</b>							
Collège Simone Signoret - Bruay-la-Buissière	Convention d'hébergement					Convention signée en mai 1999 - reconduite par tacite reconduction par année scolaire sauf dénonciation avant le 30/06-Convention mise à jour le 18/06/2018-Convention signée entre le lycée, le collège, la Région Hauts de France et le Conseil Départemental du Pas de Calais	
Convention de groupement comptable	Fonctionnement du groupement comptable		180 ou 200€		1 000,00 €	Mise à jour au 01/09/2016 suite à la nouvelle carte comptable-Nouvelle mise à jour en 2018	180€ pour les EPLE avec moins de 50 DP. 200€ pour les EPLE avec plus de 50 DP.
Conseil Régional Les Hauts de France - EMOP CARVIN	Maintenance et entretien grandes cuisines					A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction. Intervention gratuite de l'EMOP. Pièces et produits à la charge du lycée	
Conseil Régional Les Hauts de France - EMOP CARVIN	Maintenance et entretien pour les installations de chauffage, production ECS, ventilation					A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction. Intervention gratuite de l'EMOP. Pièces et produits à la charge du lycée	
Lycée THUILLIER - Amiens	Groupement commande produits alimentaires surgelés	40,00		an	40,00 €	Du 01/01/2019 au 31/12/2020	
Lycée Paul Duez- Cambrai	Marché alimentaire des denrées stockables			an	50,00 €	A partir du 01/01/2017 - Renouvelé en 2018 et en 2019	
Lycée Béhal - Lens	Papeterie et fournitures de bureau			an	35,00 €	Convention du 01/01/2015 au 31/12/2017 - Coût adhésion (signature au 01/01/2015 renouvelable 2x)Convention renouvelée du 01/01 au 31/12/2018-Renouvellement pour 2019	
Lycée Béhal - Lens	EMOP - Nettoyage des vitres					Convention signée le 28/04/1997 - conclue pour une année civile et renouvelable par tacite reconduction	
Lycée Condé - Vieux Condé	DAIP			an	700,00 €	Effet à/c du 01/09/2009 jusqu'au 31/12/2010 - Contribution financière fixée chq année par le CA de l'établissement support - Calculée en fonction du nb d'élèves - Convention renouvelable par tacite reconduction par période d'une année	648 TTC en 2016

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
Lycée Edouard BRANLY - Boulogne/Mier	Gestion CAE-CAV-AED			an	3 000,00 €	Prend effet à/c du 01/09/2016- reconduction tacite d'année civile en année civile - Contribution groupement de services : 20€ par mois par contrat aidé	
Lycée des Travaux Publics - Bruay	EMOP - maintenance et entretien installations éclairage de secours					Durée de 3 ans à/c du 01/01/2011, reconductible entre Carnot et EMOP	
Lycée Voltaire - Wingles	Marché concernant l'achat des lots suivants : pommes de terre crues sous-vide, poisson frais sur glace ou sous-vide, fruits et légumes frais de 4ème ou 5ème game			an	60,00 €	Marché signé pour la période de 2018 à 2020 (Convention signée pour la période 2018 à 2020)	
Lycée Voltaire - Wingles	produits alimentaires issus de l'Agriculture biologique			an	60,00 €	Durée 36 mois : 2017-2018-2019 - Coût adhésion	
Lycée Woillez - Montreuil	Durée : Période 2018-2020			an	30,00 €		
Lycée Woillez - Montreuil	Produit d'entretien courant			an	30,00 €	pour 2017-2018-2019 - coût adhésion.	
Lycée Woillez - Montreuil	Nettoyage des hottes et plafonds filtrants			an	30,00 €	Durée : 2017-2018 - 2019 -coût adhésion	
Lycée Beaupré - Haubourdin	Vérification et entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques			an	40,00 €	Convention à/c du 01/01/2014 jusqu'à l'achèvement complet de son objet - coût adhésion - Convention renouvelée pour 2018 et 2019	
Lycée Beaupré - Haubourdin	Contrôles bactériologiques et suivi de l'hygiène des restaurants scolaires			an	50,00 €	Convention 2017 - coût adhésion - Convention renouvelé pour 2018 et 2019	
Lycée Condorcet - Lens	Marché BOF , Beurre-Oeuf-Fromage			an	50,00 €	du 01/09/2018 au 31/12/2018 - Les montants des engagements maximums exprimés en volume par article sont augmentés pour chaque adhérent de 15%.	
Lycée Colbert - Tourcoing	Gaz			an	100,00 €	Marché 2016/2017/2018-Expiration 31/12/2018	
Lycée Carnot-Gambetta - ARRAS	Convention d'adhésion au GRETA GRAND ARTOIS					Conclue au 01/01/2017	
Lycée Faidherbe - Lille	Lampes, tubes et piles			an	10,00 €	Marché pour 2017 / 2018 reconductible 1 an - Renouvelé en 2019	30,00€ la 1ère année - 10,00€ la reconduction
Lycée Robespierre - ARRAS	Marché pour la viande et les produits carnés			an	40,00 €	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 - Renouvelé en 2019	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
Département du Nord, du Pas de Calais, CR Nord Pas de Calais, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas de Calais, EPLE	Groupement de commande pour l'achat de l'électricité + Avenant N°1 au lot N°2					Région Haut de France porté par le Conseil Départemental du Nord du 01/01/2018 pour sachever à la fin de chaque accord-cadre correspondant à l'achat	
Département du Pas de Calais	Groupement de commande pour l'achat du GAZ					2019-2020	

**CONTRATS DE LOCATION**

LA POSTE	Boite postale	69,00	82,80	an	82,80 €	Contrat annuel du 01/01/2011	
NEOPOST	Machine à affranchir	645,00	774,00	an	774,00 €	Contrat du 18/05/2015 pour 1 an renouvelable par reconduction express sur 5 ans	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COU HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COU TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COU TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
<b>CONTRATS DE PRESTATION</b>							
ANCV	Convention chèques vacances					Convention signée le 31/08/2006 - conclue pour une durée de 5 ans à/c date de signature - reconduite par tacite reconduction	
APASP	Association Pour l'Achat dans les Services Publics			an	280€ pour 2016		
ARTOIS COMM.	Enlèvement des déchets			an		Avenant n°2 qui a pris effet au 01/11/2013- Contrat conclu jusqu'au 31/12 de l'année signature puis reconduit par tacite reconduction par période de 1 an-Prix selon volume et fréquence enlèvement fixés sur contrat-Tarifs révisés chaque année pour application au 1er janvier de l'année suivante	
CROUS	Participation financière à l'accès au restaurant Scolaire des étudiants					Convention conclue pour un an renouvelable par tacite reconduction à/c du 01/09/1996	Prix du ticket étudiant de sept 2017 à août 2018 : 3,25€
ENGIE	Electricité			an		Marché avec le Dpt du Nord, Pas de Calais, CR et SDIS à/c du 01/01/2016	Bâtiment général
EDF	Electricité			an		Marché avec le Dpt du Nord, Pas de Calais, CR et SDIS à/c du 01/01/2016	Logements Bâtiment général, cuisine, bâtiment N + salle de sport, logements
Gaz de Bordeaux	Gaz			an		Marché avec le Lycée Colbert de Tourcoing	
GRDF	Location compteur gaz			an	1 200,00 €		
GRDF	Contrat de livraison direct du gaz naturel - Location du poste de livraison pour le PCE G1089431	1 463,40 €		an	1 463,40 €	Dte d'effet : 18/04/2018 -expiration 17/04/2021	
NUMERICABLE	ADSL - Espace CARNOT	36,26	43,51	mois	522,12 €	Contrat à durée indéterminée avec engagement minimal de 12 mois a/c de la fin du mois de prescription (07/02/2012)	43,51 TTC/mois au 31/12/2016
OLEANE	Internet administratif						
ORANGE	Téléphone et internet pédagogiques					A compter de septembre 2013	
ORANGE	Téléphonie mobile					Renégociation du contrat au 01/10/2015 pour 11 mobiles	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
FREE	Téléphonie mobile (Enst. Technique)					Abonnement à compter du 27/02/2017 sans engagement 2€/mois/ligne	2 lignes en février 2017 à terme 8 lignes à compter de septembre 2017
Q.I. INFORMATIQUE	Assistance téléphonique logiciel Gestage ou Windows			an	252,00 €	Contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction	252€ TTC en 2016
REGION NORD PAS DE CALAIS	Raccordement électrique de 32 luminaires à l'installation du lycée					Avenant n° 1 du 09/02/2006 - Convention établie pour 5 ans avec renouvellement par décision expresse	Indemnité forfaitaire de la ville de Bruay au lycée pour surcoût électrique = 2626,70 en 2013; Convention qui n'est plus d'actualité depuis 2014.
SNCF	Convention de paiement différé					Convention d'autorisation de paiement différé valable 1 an à/c de la date de signature (12/03/12) - renouvelable par tacite reconduction d'année en année	
VEOLIA	Eau					Facturation en fonction des consommations. Prix du m3 variable chaque année.	
LA POSTE	Machine à affranchir					Redevance des blocs publicitaires directement facturés par la Poste à/c du 02/02/15	
AXESS OMT	Prestation informatique, maintenance, assistance fonctionnelle concernant la vie scolaire	4200,00	5100,00	an	5 100,00 €	Prix révisable chaque année selon formule et nombre d'élèves. Contrat d'1 an (à/c du 25/06/2015) renouvelable par reconduction express	
SDIS62/Académie de Lille/DRAAF/DIRH/Région Haut de France	Accompagnement de la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer le niveau de sécurité des lycées					Prise d'effet en 2014 - Fin au 31/12/2018	
IUT BETHUNE	Convention Licence Pro					Convention du 01/09/2015 au 31/08/2017 1€/étudiant/heure de formation - Convention renouvelée pour 2018	Recette Maximum de 1000,00€ pour le lycée
BRUAYSIENNE DE VIDANGE	Mise à disposition d'un hydrocureur et son personnel pour des travaux d'assainissement		2 160,00 €	an	2 160,00 €	1 an renouvelable 2 fois par reconduction express-pour les cuisines-la chaufferie-la cour sud et nord	
CPSDA	Contrat de maintenance pour buts de basket-ball reposable	3 500,00 €	4 200,00 €	an	4 200,00 €	3 ans avec 1 intervention annuelle - 5 buts de basket reposable + 2 buts de handball +3 buts de basket amovibles	

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 70- 7718 - 126

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Adhésion ou reconduction aux marchés suivants pour l'année 2019 ainsi que la signature des conventions afférentes :

- le marché nettoyage des hottes et des plafonds filtrants avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2019 et 2020
- le marché contrôles bactériologiques et suivi de l'hygiène des restaurants scolaires avec le Lycée Beaupré d'HAUBOURDIN
- le marché vérification et entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques avec le lycée Beaupré d'HAUBOURDIN du 01/01/18 au 31/12/19
- le marché « Produits surgelés » avec le Lycée Thuillier à Amiens pour 2019 et 2020
- le marché denrées alimentaires stockables avec le Lycée Paul DUEZ à CAMBRAI pour 2019
- le marché de fruits et légumes frais avec le Lycée Voltaire de WINGLES du 01/09/18 au 31/08/20
- le marché bio avec le Lycée Voltaire de WINGLES du 01/09/18 au 31/08/20
- le marché du Beurre, Œufs, Fromage « BOF » avec le Lycée Condorcet de LENS pour 2019, 2020, 2021
- le marché des viandes et des produits carnés avec le Lycée Robespierre de Lens du 01/01/2018 au 31/12/2020
- le marché papèterie avec le Lycée Béhal de LENS DU 01/01 AU 31/08/19
- le marché des produits d'entretien courant avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2018 et 2019
- le marché des produits spécifiques cuisine avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2017, 2018 et 2019
- le marché des piles et des lampes (ampoules, néons...) avec le Lycée FAIDHERBE de Lille pour 2019 et 2020
- le marché gaz avec coordonnateur du groupement le Département du Pas-de-Calais pour 2019 et 2020
- le marché électricité avec coordonnateur du groupement le Département du Nord pour 2018 et 2019

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0



0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 65 - 1718-127  
Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 127

Le chef d'établissement procède à la signature  
 du contrat  
 de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Contrat entre GRDF et le LPO « Sadi Carnot » de Bruay-La-Buissière.

Objet : Contrat de livraison direct du gaz naturel – Location du poste de livraison pour le PCE GI089431  
Date d'effet du contrat : le 18/04/18. Il expire le 17/04/2021  
Disposition financière : Location du poste de livraison du gaz selon formule déterminée au contrat

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:14

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 72 - 1718 - 128

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**S.SIGNORET :**

La convention d'hébergement réactualisée d'accueil des élèves du Collège Simone Signoret entre la Région Hauts-de-France, Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, le LPO « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et le Collège « Simone SIGNORET » de Bruay-La-Buissière est portée à l'approbation des membres du C.A..

Objet de la convention : Modalités d'accueil des élèves et des personnels du Collège « Simone Signoret » à Bruay-La-Buissière au restaurant scolaire du LPO « Sadi Carnot » de Bruay-La-Buissière

Durée : Année scolaire 2018/2019 renouvelable par tacite reconduction chaque année

Disposition financière : 0€ TTC

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:19:52

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 61 - 7718-129  
Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 129

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Entreprendre pour apprendre :

convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et l'association «  
Entreprendre pour Apprendre », représentée par Monsieur Amaury FLOTAT,

Objet de la convention : Mise en place de l'opération « Camp de l'innovation »

Durée : Année scolaire 2017/2018

Disposition financière : 300€ par Camp de l'innovation

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:01

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 66 - 7718 - 130

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 14/06/2018

acte n° 130

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Association ADAIE.

convention d'intervention entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et l'association « ADAIE », représentée par Madame Céline DELANSAY,

Objet de la convention : Sensibilisation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire

Durée : Année civile renouvelable par tacite reconduction

Disposition financière : 0€. Prise en charge par la communauté d'agglomération Béthune-Bruay

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:17

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 67 - 1718-13-1

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 131

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Judo Club Bruaysien :

Convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et le Judo Club Bruaysien, association représentée par Monsieur Gilles BORUTA,

Objet de la convention : Assurer l'animation pédagogique, éducative et sportive de la section sportive judo

Durée : année scolaire 2018/2019

Disposition financière : Prise en charge financière par le lycée de la licence FFJDA et le passeport sportif proposé au prix coûtant aux élèves de la section sportive judo.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:20

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 68 - 1718 - 132

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 132

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"Ligue de l'Enseignement du Pas de Calais".

Une convention de développement d'ateliers de pratique artistique entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la « Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais », représentée par Monsieur Daniel BOYS, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : 2 ateliers de 3H pour 2 groupes d'élèves délégués de classe, soit 12H d'intervention

Durée : 1er trimestre de l'année scolaire 2018/2019

Disposition financière : 913€ TTC. 12 heures d'atelier à 56€/h soit 672€ + 158€ de frais de déplacement + 83 € de frais de gestion

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:22

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 62 -1718-133

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 133

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Société ISS :

Contrat « Maintenance annuelle des colonnes sèches » entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la société ISS

Objet de la convention : Maintenance annuelle des colonnes sèches

Durée : A compter du 15/06/2018 renouvelable par reconduction expresse sur 3 ans

Disposition financière : 550€ HT soit 660€ TTC par an pour 3 colonnes sèches. Pas de clause de révision annuelle

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:04

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 63 -1718-134

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration  
du 14/06/2018  
acte n° 134

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Société APAVE :

Contrat de vérification périodique de ligne de vie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la société APAVE

Objet de la convention : Vérification périodique de ligne de vie

Durée : 12 mois à compter de la date de signature renouvelable par reconduction expresse sur 3 ans

Disposition financière : 257.00€ HT soit 308.40€ TTC par an. Pas de clause de révision annuelle de prix.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:08

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 64 - 1718 - 135

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 14/06/2018

acte n° 135

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Société IANORD-WEBGEREST GPAO :

Adhésion au logiciel WEBGEREST GPAO et au contrat de maintenance assistance au logiciel WEBGEREST GPAO entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la société IANORD.

Objet de l'adhésion et du contrat :

Adhésion : Abonnement annuel au logiciel WEBGEREST GPAO + formation

Contrat : Maintien en bon état de fonctionnement et d'utilisation du progiciel de gestion des stocks WEBGEREST GPAO

Durée : Adhésion à la date de signature de cette dernière. Contrat de maintenance à compter du 01/09/2018 renouvelable par reconduction expresse d'année en année.

Disposition financière : Adhésion initiale : 182€ TTC pour l'abonnement annuel (tarif au prorata de l'année 2018 soit 4 mois x 546€ TTC / 12 mois) + 390€ TTC de formation (2 demi-journées) soit 572€ TTC au total pour 2018

Contrat : 455€ HT soit 546€ TTC par an avec clause de révision annuelle de prix au 01/01 de chaque année.

Hausse maximale applicable 3%.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 2

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:17:11

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 82 - 1718 - 136

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public**

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

**Pour les assistants d'éducation,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

**Pour les contractuels GRETA,**

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

**Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 8,25 Quotité de travail : Equivalent TPein Mission confiée : Assistant Education

Rémunération : SMIC Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 22/06/2018 14:20:21

**ASSISTANTS D'ÉDUCATION 2018-2019**

La dotation de l'établissement est de 8.25 ETP

**ASSISTANTS D'ÉDUCATION PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT 2018 2019**

NOM	PRENOM	QUOTITE	HEURES	EFFECTIF	PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT	REPOSE
BLANCHARD	CECILE	50%	803	0,5	OUI	OUI
BLARINGHEM	LUC	50%	803	0,5	Démission au 01/06/18	
BRASSEUR	JULIE	50%	803	0.5	NON Terme des 6 ans	
DELBARRE	MARINA	50%	803	0.5	OUI	OUI
DELBREUF	NADEGE	100%	1607	1	OUI	OUI
FURET	THIBAULT	100%	1607	1	OUI	OUI
LEGRAND	MAXIME	100%	1607	1	OUI	OUI
MASCLET	CINDY	100%	1607	1	OUI	OUI
POTEAUX	MARIE CHARLOTTE	100%	1607	1	OUI	OUI
TKACZYK	SEVERINE	50%	803	0,5	OUI	OUI
VERBECQ	PAULINE	75%	1205	0,75	OUI	OUI

Remarques : Madame BRASSEUR Julie a atteint la limite des 6 années.

En remplacement de celle-ci a été recrutée Madame MATHON Elise.

Monsieur BLARINGHEM Luc a démissionné au 01/06/18.

Madame CHAIZE Clara a été recrutée au 11/06/18 en remplacement de Monsieur BLARINGHEM Luc.

Un renouvellement lui sera proposé si la période d'essai est concluante.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à signer les contrats de travail concernant le recrutement des assistants d'éducation selon la dotation rectorale.

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 81 - 1718 - 137

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Contrat PEC à cpter de la prochaine rentrée scolaire

Le C.A. autorise le Chef ets à signer les conventions et contrats pour les personnes en contrat "Parcours Emploi Compétence"(PEC) dans la limite de la dotation allouée par le Rectorat et le C.Régional

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes :6 Quotité de travail :A DEFINIR Mission confiée :A DEFINIR

Rémunération :SMIC Origine du financement :REGION

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:18

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 86 - 1718 - 138

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 1 Quotité de travail : A définir Mission confiée : EAP

Rémunération : A définir Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 16

Contre : 2

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:48

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 75 - 7718 - 139 et 157

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sept à Déc 2018, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

**SORTIES ET VOYAGES :**

La programmation des projets pédagogiques, des sorties et voyages pour la période de septembre à décembre 2018, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part établissement et autres subventions ou dons ainsi que l'autorisation du Chef d'établissement de signer tout contrat ou convention relatif à ces sorties, voyages ou projets pédagogiques sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration (cf. tableau joint en annexe).

La réalisation effective de ces projets pédagogiques, sorties et voyages est soumise au montant de l'enveloppe budgétaire 2018/2019 qui sera accordée par la collectivité dans le cadre du dispositif « Actions éducatives ».

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:00

LISTE ET BUDGET PREVISIONNELS DES SORTIES/VOYAGES/PROJETS PEDAGOGIQUES  
PERIODE SEPTEMBRE - DECEMBRE 2018

Proj N° CA	Date Acte CA	Intitulé	Responsable	Ave du projet	Destination	Destinataire	Date	2de	1ere	Term	SEP- BTS	Nb de sorties	Nb de participants	Effectifs	Transport	Prix entrée unit	Prix entrée total	Hébergement	Totaux dépenses	Participation Famille	Fonds Sportifs	Part. Etat / Féd. ou Sect. Sportive judo	Part. des clubs de Financement CR	Part. des clubs de l'Etat - Subv. adossable	CR-Subv. Compl.	Total des recettes	Nb de participants	Abs. sur le total
100	10/09/2018	Se confronter à une nouvelle aventure	Philippe	Bruxelles	Bully Les Minces	Compétitions MAURIOY	Entre septembre et novembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	20	22	260,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260,00 €	0,00 €	260,00 €	0,00 €	0,00 €		260,00 €	18	0	
101	10/09/2018	Stage Sportif - Journée intégration	Philippe	Bruxelles	Olhain	Faculté Jean PERRIN	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	20	22	135,00 €	0,00 €	165,00 €	0,00 €	533,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	333,20 €		533,20 €	18	0	
102	10/09/2018	Liaison Lycée- Université	Déjeu	Bruxelles	Lens	Faculté Jean PERRIN	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	3	90	94	230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	690,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	508,00 €		690,00 €	18	0	
103	10/09/2018	Liaison Lycée- Université	Déjeu	Bruxelles	Lens	Faculté Jean PERRIN	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	3	108	112	295,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	865,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	885,00 €		865,00 €	18	0	
104	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	50	54	585,00 €	4,50 €	460,00 €	0,00 €	1.045,00 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	235,00 €		1.045,00 €	18	0	
105	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	20	22	3.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3.000,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	1.800,00 €		3.000,00 €	18	0	
106	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	35	38	550,00 €	14,50 €	507,50 €	0,00 €	1.057,50 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	532,50 €		1.057,50 €	18	0	
107	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	50	54	380,00 €	4,10 €	225,50 €	0,00 €	605,50 €	5,00 €	0,00 €	0,00 €	205,50 €		605,50 €	18	0	
108	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	70	74	640,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	640,00 €	8,00 €	0,00 €	0,00 €	80,00 €		640,00 €	18	0	
109	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	36	39	25,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25,00 €		25,00 €	18	0	
110	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	230	234	0,00 €	3,50 €	805,00 €	0,00 €	805,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	575,00 €		805,00 €	18	0	
111	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	106	110	0,00 €	3,50 €	371,00 €	0,00 €	371,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	265,00 €		371,00 €	18	0	
112	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	137	141	0,00 €	3,50 €	479,50 €	0,00 €	479,50 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	342,50 €		479,50 €	18	0	
113	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	210	214	0,00 €	3,50 €	735,00 €	0,00 €	735,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	525,00 €		735,00 €	18	0	
114	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	300	304	0,00 €	3,50 €	1.050,00 €	0,00 €	1.050,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	750,00 €		1.050,00 €	18	0	
115	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	105	109	0,00 €	3,50 €	367,50 €	0,00 €	367,50 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	262,50 €		367,50 €	18	0	
116	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	60	64	0,00 €	3,50 €	210,00 €	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €		210,00 €	18	0	
117	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018	1	120	124	0,00 €	3,50 €	420,00 €	0,00 €	420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €		420,00 €	18	0	
118	10/09/2018	Compagnie de Judo - Echange avec l'Allemagne	Déjeu	Bruxelles	St. Omer	Compagnie de Judo	Entre septembre et décembre 2018	Section Judo	Section Judo	Section Judo	2018						913,00 €	0,00 €	913,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	913,00 €	18	0		
		TOTAL														14.052,20 €		14.052,20 €				260,00 €	3.221,00 €	0,00 €	14.052,20 €	18	0	

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 83 - 1718 - 158  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 4, 5, 6

Budget d'origine :

Budget primitif :  [X]

Budget annexe : [ ]

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Crédits d'Etat : dotation globalisée 2018

Au titre de la dotation globalisée 2018, une attribution de crédits à hauteur de 17 035€ a été octroyée à l'établissement. Le calcul de cette dotation s'appuie sur des données objectives telles que les effectifs d'élèves et un montant moyen par élève selon le type d'établissement. Ces données sont ensuite corrigées en tenant compte des consommations annuelles moyennes et des reliquats déclarés au 31/12 de l'année N-1.

Cette répartition fera l'objet d'une décision budgétaire modificatrice de type 33 : « Ressources non spécifiques ».

La proposition de répartition suivante de la dotation globalisée 2018 de 17 035€ ainsi que les reliquats 2017 à hauteur de 3 603.88€(total : 20 638.88€)

-Droits de reprographie : 3 036€

-Frais de stage en entreprise : 13 500€

-Actions pédagogiques liées au projet d'établissement : 4 102.88€  
est porté à l'approbation des membres du C.A.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0

Nuls :

0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:24

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 76 - ~~118~~ - 139  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dons et legs (fédération des parents d'élèves, autre...)

En vue de l'élaboration du budget 2019, l'accord des membres du Conseil d'Administration pour percevoir des dons ou/et legs réalisés par les diverses associations du Lycée CARNOT ou réalisés par d'autres organismes publics ou/et privés au bénéfice de l'établissement est demandé.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:03

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 84 - 1718 - 160  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don ASS. BTS - TC :

Don de l'association des BTS Technico-Commercial pour le Lycée de 150€ pour la sortie « De la fabrication à la commercialisation d'un produit technique » à Wardrecques et Arques, projet 107

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:43

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 80 -17-18 - 164

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Ste ASF :

Le don en matériel informatique (ordinateurs portables, imprimantes laser couleur, noir et blanc...) de la société ASF est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:15

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AUTORISATION D UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 78 - 7718-162  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration demande l'autorisation d'utilisation du véhicule personnel**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement, ses Adjoints, les Chefs de Travaux et la Gestionnaire à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements professionnels liés à leurs fonctions respectives et à percevoir le remboursement de leur frais de déplacement sur présentation des justificatifs (ordre de mission, convocation aux réunions, tickets de parking...). Le site INTERNET Michelin sera utilisé comme référence pour le calcul kilométrique des trajets ; calcul au plus court en terme de kilométrage : de ville à ville et au moins onéreux.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:10

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 79 - 1718-163

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Divers tarifs 2019 :

-Photocopies : 0.10 €

-Forfait reprographie post-bac : 30 €

-Carnet de correspondance : 1.50€

-Carte/badge élève : 3.70€

-Carte/badge commensaux : 6.30€

-Plafond de remboursement des frais d'hébergement : 2 fois le tarif du ticket élève en cours moins le prix du ticket repas par élève

-Caution badge d'accès au garage à cycle : 6.30€

-Dégradation volontaire : coût réel de la réparation ou du remplacement selon la procédure engagée déterminé par l'établissement au moment de la vente

-Location de salle par journée : 10 €

-Lot de préservatifs : 1 €

-Caution clé ascenseur : 10 €

-Caution pour prêt de clés à des sociétés extérieures dans la cadre notamment de travaux au sein de l'établissement : 200€

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:13

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ADMISSION EN NON VALEUR

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 77 -1718-164  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/05/2018  
Réuni le : 14/06/2018  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration demande l'admission en non-valeur**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

PIETTE Alisson :  
Suite aux rejets des prélèvements automatiques de demi-pension d'un montant de 28,40€ pour l'élève PIETTE Alisson et suite aux relances réalisées restées infructueuses ; il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver l'admission en non-valeur de cette créance.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:06

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REAFFECTATION LOGEMENT DE FONCTION

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 85 -1718-165

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration demande la réaffectation du logement de fonction affecté au Chef d'Etablissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

réaffectation du logement de fonction affecté au Chef Etablissement :

Par manque de logement, la réaffectation du logement de fonction vacant du Chef d'établissement au second poste de Chef d'établissement adjoint (nouvelle création de poste à la rentrée scolaire 2018/2019), à titre dérogatoire (un même logement ne pouvant être attribué par NAS à l'exercice de deux fonctions différentes), provisoire (pour la seule durée correspondant à la dérogation du titulaire de la concession) et donc exceptionnel (par le fait que le poste a été publié par NAS alors que le parc de logements disponibles était insuffisant) est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 22/06/2018 14:20:46